

VDT-Wettkampftermine/-orte 2020

- **RG - Div. 4-5** am Sa. **7. März 2020** um 09.30 Uhr (Einturnen 08.30 Uhr) → **TSV Büllingen**
- **GAM** am Fr. **20. März 2020** oder Sa. **21. März 2020** (OPEN)
(hängt von der Teilnehmerzahl ab) → **TSV Rocherath**
→ **Anmeldelimit: 2. März 2020 über ClubNet!**
- **Mini-Trampolin** am Sa. **21. März 2020** um 10.00 Uhr → **KTSV Recht**
→ **Anmeldelimit: 2. März 2020 mittels Einschreibeformular unter www.vdt.be**
- **GAF – Div. 1-2-jeunes** am Sa. **28. März 2020** in Malmedy
→ **Anmeldelimit: 8. März 2020 über ClubNet!**
- **4. Freundschaftswettkampf TU & MT** am So. **29. März 2020** um 10.00 Uhr → **TV Raeren**
→ **Anmeldelimit: 20. März 2020 an tvraeren@web.de**
Die Regeln bzgl. Kampfrichterstellung sind UNBEDINGT einzuhalten!!
Jeder Verein MUSS einen Kampfrichter und ab dem/der 10. Turner/in einen zweiten Kampfrichter zur Verfügung stellen. Jeder Verein muss bereits bei der Anmeldung die Namen der Kampfrichter mitteilen.
- **Tumbling** am So. **29. März 2020** nachmittags (OPEN) → **TV Raeren**
→ **Anmeldelimit: 9. März 2020 über ClubNet!**
- **GAF - Div. 5A, 5B, 5C und jeunes éval.** am So. **19. April 2020** um 09.00 Uhr → **TLZ Amel**
- **Riegenmeisterschaft Div. 2** am Sa. **25. April 2020** um 19.00 Uhr → **TSV Heppenbach (in Worriken)**
→ **Anmeldelimit: 6. April 2020 mittels Einschreibeformular unter www.vdt.be**
- **Turnabzeichen** am So. **3. Mai 2020** ab 09.00 Uhr → **TSG Amel**
→ **Anmeldelimit: 13. April 2020 mittels Einschreibeformular unter www.vdt.be**
- **Acrogym-Freundschaftswettkampf** am So. **3. Mai 2020** nachmittags → **TSG Amel**
→ **Anmeldelimit: 13. April 2020 mittels Einschreibeformular unter www.vdt.be**
- **Riegenmeisterschaft Div. 1** am Fr. **15. Mai 2020** um 19.30 Uhr → **TSV Rocherath**
→ **Anmeldelimit: 27. April 2020 mittels Einschreibeformular unter www.vdt.be**

Veranstaltungen der VDT-Vereine

Eupener TV	Rhönrad-Open	04.-05.04.2020
KTSV Recht	Rallye Demo	26.04.2020
TSV Rocherath	Saalfest	09.05.2020
TV St.Vith	125-jähriges Bestehen	16.05.2020
TV Manderfeld	Saalfest	17.05.2020
TSV Heppenbach	Saalfest	23.05.2020
TV Weywertz	Familiennachmittag	28.06.2020
TSV Rocherath	50-jähriges Bestehen	10.-11.10.2020

VDT-Aktuell

Kampfrichterkurse auf VDT-Ebene

Mini-Trampolin am Fr. 13. März 2020 um 19.30 Uhr

Ort: Turnhalle Amel

Leiter: Robert Kreusch

→ **Anmeldelimit: 9. März 2020**

Riegenmeisterschaften:

Rhythmik am Fr. 6. März 2020 um 20.00 Uhr

Ort: Turnhalle Amel

Leiterin: Michèle Wansart und Vera Röhl

→ **Anmeldelimit: 2. März 2020**

Akrobatik am Fr. 13. März 2020 um 20.00 Uhr

Ort: Turnhalle Amel

Leiter: Robert Kreusch

→ **Anmeldelimit: 9. März 2020**

Zu beachten: Es wird keine Dispensen geben! Alle Kampfrichter müssen die Kurse besuchen.
Die Kampfrichterkurse sind den verantwortlichen Trainer(innen) ebenfalls zu empfehlen!

Die Hot Shoes aus Bütgenbach suchen gebrauchtes, nicht mehr genutztes Turnmaterial:
Turnbank, Sprungbrett, Trampolin, Matten aller Art, Kasten.
Bitte melden bei Gérôme Girkes unter 0477680589.

Rallye Démo

Nous informons d'ores et déjà que le **prochain Rallye Démo** se tiendra le **26 avril 2020** et sera organisé par **Turn- und Sportverein "Frisch-Auf" Recht** (TSV Recht). Vous pourrez retrouver les informations très vite sur notre site.

Inscription aux Championnats FfG

Pour participer à un Championnat FfG, un gymnaste a trois possibilités :

- soit par **INSCRIPTION**
- soit par **INSCRIPTION AUTOMATIQUE**
- soit par **SELECTION**

Les championnats FfG nécessitant une inscription cette saison sont :

Championnats avec INSCRIPTION	Date Chpt	N° ClubNet	Limite inscription	Club organisateur
GAF : Championnat IE Div. 3-4	25-26 avril	0011	25/03/20	Gymnastique Club de Malmedy
TU : Championnat FfG Div. 1-2-3-4	26 avril	0005	27/03/20	S.R.G. La Concorde Welkenraedt
GR : Championnat FfG Div. 1-2-3	03 mai	0034 - 0035	03/04/20	GR Evasion
TR : Championnat FfG Div. 1-2-3-4	10 mai	003 - 0070	10/04/20	Flying Acrobatics Trampoline Club

Lorsque la participation à une compétition FfG nécessite une inscription, celle-ci doit se faire via ClubNet. Les inscriptions se clôturent 4 semaines avant la date du championnat concerné.

Soyez prévoyants, certaines dates limite d'inscription sont situées durant les congés de Carnaval et de Pâques !!!

Les championnats FfG concernés par une inscription automatique cette saison sont :

Championnats avec INSCRIPTION	Date Chpt	N° ClubNet	Limite désinscription	Club organisateur
GAM : Championnat FfG Div. 1-2-3-Jeunes	02-03 mai	0018	04/04/20	Le Tremplin de Presles
GAF : Championnat FfG Div. 1-2-Jeunes	09-10 mai	0021	12/04/20	CGOM ASBL

Lorsque la participation à une compétition FfG nécessite une inscription automatique, la FfG effectuera les inscriptions au plus tard 6 semaines avant le championnat.

Si, pour quelque raison que ce soit, un gymnaste ne peut participer à la compétition, le club doit annuler via ClubNet l'inscription du gymnaste concerné avant la date limite de désinscription. Celle-ci est placée 4 semaines avant la date du championnat concerné.

Soyez prévoyants, certaines dates limite d'inscription sont situées durant les congés de Carnaval et de Pâques !!!

Comment annuler l'inscription automatique d'un gymnaste dans ClubNet ?

- Dans la partie « Championnats – Liste des championnats » cliquez sur le championnat concerné par l'annulation de sélection
- Dans le menu en haut à gauche, rendez-vous dans la partie « Inscriptions Championnat »
- Les gymnastes sélectionnés auront été inscrits par les coordinateurs techniques et se trouveront dans le tableau de droite « Liste des inscrits »
- Si vous voulez annuler la sélection d'un ou de plusieurs gymnastes, cochez la case du/des gymnastes dont vous désirez annuler la sélection, et faites le(s) basculer dans le tableau de gauche à l'aide de la flèche qui se situe entre les 2 tableaux.
- Quand le gymnaste concerné apparaît dans le tableau de gauche, cela signifie qu'il est bien désinscrit.

Les championnats FfG ou FRBG concernés par une sélection cette saison sont :

Championnats avec SELECTION	Date Chpt	N° ClubNet	Club organisateur
ACRO : Championnat FfG Div. 1-2-3-4-5	28 mars	0004	Royale Vaillante Jupille
GAF : Championnat FfG Div. 4	14-15 mars	0007	Spirous (Les) - Antheit
GAF : Championnat FfG Div. 3	21-22 mars	0009	Royal Avenir St Georges - Jemelle
GR : Championnat FfG Div. 4	28 mars	0036	GR Evasion
GR : Championnat FfG Div. 5	29 mars	0037	GR Evasion
GAF : Championnat Belgique Div 1-2	30-31 mai et 01 juin	0077	GymFed
GAM : Championnat Belgique Div 1-2	30-31 mai et 01 juin	0079	GymFed
GR : Championnat Belgique Div 1-2	30-31 mai et 01 juin	0078	GymFed
TR : Championnat Belgique Div 1-2	30-31 mai et 01 juin	0074	GymFed
TU : Championnat Belgique Div 1-2	30-31 mai et 01 juin	0075	GymFed
ACRO : Championnat Belgique Div 1-2	30-31 mai et 01 juin	0076	GymFed

Lorsque la participation à une compétition FfG nécessite une sélection, la FfG transmettra dans la semaine qui suit le dernier championnat sélectif la liste des gymnastes sélectionnés à tous les clubs concernés.

Si, pour quelque raison que ce soit, un gymnaste ne peut participer à la compétition, le club doit annuler via ClubNet la sélection du gymnaste concerné dans les 48h qui suivent la réception de la liste. Une fois ce délai de 48h passé, le montant d'inscription reste dû.

Comment annuler la sélection d'un gymnaste dans ClubNet ?

- Dans la partie « Championnats – Liste des championnats » cliquez sur le championnat concerné par l'annulation de sélection
- Dans le menu en haut à gauche, rendez-vous dans la partie « Inscriptions Championnat »
- Les gymnastes sélectionnés auront été inscrits par les coordinateurs techniques et se trouveront dans le tableau de droite « Liste des inscrits »
- Si vous voulez annuler la sélection d'un ou de plusieurs gymnastes, cochez la case du/des gymnastes dont vous désirez annuler la sélection, et faites le(s) basculer dans le tableau de gauche à l'aide de la flèche qui se situe entre les 2 tableaux.
- Quand le gymnaste concerné apparaît dans le tableau de gauche, cela signifie qu'il est bien désinscrit.

Beau succès pour le test préparatoire du Tumbling

En tumbling, une septantaine de gymnastes de 5 clubs étaient inscrits à Nidrum pour le test préparatoire à la compétition. Malgré la tempête, ce test a été une grande réussite, aussi bien pour les membres de la Commission technique que les participants ayant pu se déplacer sans risque.

Les « tumblers » ont eu l'occasion de se tester dans un environnement similaire à celui des compétitions. Les juges ont pu quant à eux se « remettre dans le bain ». Cette séance de jugement pratique a permis à tous de se remettre à niveau avant les compétitions.

[Cliquez ici](#) pour les résultats du test préparatoire.

Liste des juges accrédités pour la saison 2019-2020 toutes disciplines

Retrouvez les listes des juges accrédités pour la saison 2019-2020 dans l'Espace juges de notre site internet.

Si quelques examens sont encore en cours dans certaines disciplines, la plupart des formations de juges sont à présent terminées.

Voici un récapitulatif des listes :

ACRO Niveau 1 :	liste définitive
ACRO Niveau 2 :	liste définitive
GAF Niveau 1 :	liste définitive
GAF Niveau 2 :	liste définitive
GAF Niveau 3 :	liste définitive
GAM Niv 1 :	liste définitive
GAM Niv 2 :	liste définitive
GAM Niv 3 :	liste définitive
GR Div 1-2 :	liste provisoire - recyclage avant les chpts provinciaux - pas de liste définitive avant le 13 mars
GR Div 3 :	liste provisoire - recyclage avant les chpts provinciaux - pas de liste définitive avant le 13 mars
GR Div 4-5 :	liste provisoire - recyclage avant les chpts provinciaux - pas de liste définitive avant le 13 mars
TR :	liste provisoire – examens juges encore en cours
TU :	liste définitive

Score express pour les clubs organisateurs de championnats provinciaux et FfG

Score express a fait peau neuve. Dès cette saison, tous les championnats provinciaux et FfG utilisent la nouvelle version. L'encodage des résultats de chaque championnat est obligatoire via le nouveau programme de scoring. Pour toute information, vous pouvez contacter Célia Terwagne à celia.terwagne@ffgym.be ou au 02/234.38.36.

Précisions dans le programme Technique de Division 5 GAF

Suite à certains championnats et remarques des responsables juges dans les provinces, la responsable juges de la Division 5, Caroline Nicolas, a souhaité apporter quelques précisions et rappels.

◇ Barres

- La vidéo pour la D5B n'est pas conforme pour le critère 6.2 : « fermeture de hanches, engagé, 1 balancé, réception ». En effet, dans la vidéo il manque le balancé. Le texte fait foi et non la vidéo et donc un « **balancé manquant = critère manquant** ». Par contre, on peut donner le critère à 0,1 qui est de « lâcher la barre, réception ».
- Pour les entrées en renversement libre, les gymnastes doivent démarrer de l'arrêt. **Si saute ou tape les pieds sur le tremplin = critère manquant.**
- Si une gymnaste ne sachant pas faire le renversement libre se fait aider par son entraîneur = critère manquant + pénalité - 1.00 sur la note finale. Mais un entraîneur peut toujours aider une gymnaste à remonter sur sa barre après une chute sans pénalité. En division 5A, si « sauter à l'appui » à la place de renversement = critère manquant.

◇ Poutre

- Rappel: pour le critère 5 « ½ tour pivot, 1 pas, ½ tour pivot », **si déplacement intermédiaire = pas de VD.**
- Pour le critère 6 en 5B « Course (3-4 pas) , impulsion 2 pieds, saut extension », si il n'y a **pas d'impulsion = critère manquant**. La position des bras lors de l'impulsion est libre.

◇ Sol

- Rappel : sur toutes les rotations y compris « demi-tour/demi-tour, tolérance de 30°. Si il **manque plus de 30° = critère manquant.**
- Pour le critère demi-tour/demi-tour **si demi pirouette, 1 pas ½ pirouette = critère manquant.**

- Rappel : Tous les **roulés avant et arrière** (roulade avant, ATR roulade avant, roulade arrière ...) se font **bras tendus** si non -0.1 -0.3 -0.5 et en arrière, les mains se regardent sinon -0.3.
- La roulade avant placement de dos développé à l'ATR, (tolérance de 45° par rapport à la verticale) **si plus bas ou non développé = critère manquant.**
- Critère 5 : La roulade avant placement de dos développé à l'ATR, **Si tombe en pont = chute.**
- Rappel : tous les éléments qui roulent et qui ne doivent pas = -0.3.
- Déplacement(s) des mains lors d'un ATR ou placement du dos = **-0.1 par déplacement de mains + fautes de corps.**
- Division 5B : Critère 5 "roulade avant placement du dos" suivi du critère 6 "pont" = les critères doivent être séparés. Si roulade avant + placement de dos à l'ATR tombé en pont) = **critère 6 manquant + chute.**
- La façon de se placer en pont est libre (ATR tomber pont, couché au sol et monter en pont...)